



Fiche n°L1-IM-02

Priorité : Lot 1

Projet immatériel

Version initiale

Version actualisée

Date :

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à mettre en place des actions de sécurité routière à l'échelle de la commune, via la « Commission Sécurité routière ». En effet, le sentiment d'insécurité, lié principalement à la vitesse, reste important dans tous les villages. La Commission qui a déjà traité plusieurs points noirs ces dernières années reste l'interlocuteur privilégié au niveau de la Commune.

Les cinq actions suivantes seront menées.

- Traiter spécifiquement les **points noirs** identifiés lors de l'élaboration du PCDR.
- Réfléchir aux **effets de porte** à l'entrée des villages (identifier précisément leurs localisations ainsi que leurs aménagements communs et/ou spécifiques).
- Proposer des **dispositifs de ralentissement**, des effets d'optique, un rétrécissement de chaussée, des plantations... pour amener les automobilistes à ralentir dans les villages.
- Développer une **signalétique** adaptée et spécifique sur l'ensemble de la commune comme aux abords des écoles pour inciter les automobilistes à ralentir aux endroits particulièrement sensibles.
- Mener une campagne de **sensibilisation** au sein de la commune, notamment pour lutter contre les excès de vitesse.

2. Justification du projet

Divers endroits sur la commune provoquent un sentiment d'insécurité au sein de la population. Le manque d'aménagements sécuritaires sur certaines voiries et de panneaux de signalisation a été souligné. Les villages souffrent de la vitesse des véhicules, ainsi que du charroi agricole lorsque celui-ci ne respecte pas le code de la route. Le manque de sécurité sur les routes est une préoccupation importante se ressentant dans l'ensemble des villages.

Pourtant, aucun accident mortel n'a eu lieu ces 10 dernières années et la zone de police constate moins de 10 accidents chaque année. Malgré ces faibles statistiques, on remarque que la N4 reste l'endroit le plus accidentogène (1 accident avec dégâts sur 5). Enfin, les impératifs liés aux voiries régionales ne permettent pas toujours de répondre aux besoins des habitants.

Le Schéma de Développement Communal (SDC) traite également cet aspect et propose des actions aux entrées de village afin de ralentir la circulation.

La conjonction de toutes les initiatives contribuera à alléger ce sentiment d'insécurité et à améliorer le bien-être des habitants.

Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration de la convivialité des villages
- Diminution du nombre d'accidents
- Diminution du sentiment d'insécurité des citoyens

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L2-M-04 : Aménagement du cœur de village de Tintange
- L2-IM-09 : Actions favorisant la mobilité douce
- L3-M-07 : Aménagement du cœur de Fauvillers
- L3-M-04 : Aménagement de chemins de liaison

3. Lien à la stratégie du PCDR

Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
3.1 En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal	
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune	
5.3 En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire	

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : sécuriser et favoriser les déplacements ; aménager les accès principaux à la N4 (Sainlez/Warnach) en incluant des zones d'accueil et des parkings de co-voiturage, ainsi que créer un accès sécurisé à Malmaison ; aménager la traversée des villages, en priorité pour la N848 dans Wisembach, Bodange, Fauvillers afin de sécuriser ces traversées et rendre l'espace public convivial
- PST (Programme Stratégique Transversal) : assurer la sécurité sur tout le territoire communal, nos routes et faciliter la mobilité de nos concitoyens

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
++			La sécurisation des routes contribuera principalement à diminuer le sentiment d'insécurité des citoyens, à améliorer le cadre de vie des villageois et permettra de favoriser le contact social et la convivialité au sein des villages.
	+		La sécurisation des routes permet notamment de diminuer la vitesse des véhicules motorisés. De ce fait, cela participe à la réduction des émissions de CO ₂ liées à leur utilisation.

5. Localisation et statut

Statut de propriété

Domaine public des routes communales et régionales

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commission Sécurité routière, Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : Direction des routes (SPW), Province
- Partenaires associés : CLDR, associations (GRACQ, ProVelo...), assurances (campagnes de sensibilisation...), particuliers

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Ce projet répond aux besoins de la population : il s'adresse à un large public et vise le collectif.
- Il s'inscrit dans la continuité du travail de la Commission sécurité routière en place depuis 2014.
- Le projet est suffisamment clair et précis et réalisable (au moins en partie) par la Commune.

État actuel du dossier

- La Commission Sécurité routière a été mise en place lors du précédent PCDR ; elle dispose d'un budget communal annuel pour planifier des aménagements et a déjà abouti à la mise en œuvre de différents projets. Elle a été renouvelée en 2020.
- Lors de l'élaboration de ce présent PCDR, une liste de points noirs a été dressée. Concernant les problèmes liés à la N4, la Commune est en contact avec la Direction des routes depuis 2019.
- Depuis 2011, le CCE et le CCCA relèvent chaque année certains problèmes et participent à des activités liées à la sécurité routière. La dernière activité en date a eu lieu pendant la semaine de la mobilité 2020 : il s'agissait d'un après-midi vélo organisé par le CCE et encadré par l'asbl Pro Velo.
- Le Schéma de Développement Communal (SDC) accorde une attention particulière aux effets de porte qu'il a identifiés et pour lesquels il a proposé des aménagements. Ils permettront à la fois de ralentir les véhicules, mais aussi de participer à l'identité de la commune par des aménagements typés.
- La Commune a acquis début 2021 un analyseur de trafic qui permettra d'objectiver les situations.

Programme des travaux

Traiter les points noirs identifiés lors de l'Opération de Développement Rural

La Commission Sécurité routière planifiera l'aménagement des endroits problématiques ; les réalisations se feront avec le budget communal mis à sa disposition.

Réfléchir aux effets de porte aux entrées des villages

- Tous les villages doivent bénéficier d'au moins un effet de porte à leur entrée la plus dangereuse.
- Pour les villages traversés par une voirie régionale, plusieurs effets de porte seront mis en place en collaboration avec la Direction des routes (SPW) ; Bodange, Fauvillers et Wisembach ont été cités.
- Identifier précisément et de manière exhaustive la localisation du ou des effet(s) de porte au niveau de chaque village.
- Définir chaque aménagement souhaité.

Certains aménagements d'effets de porte seront similaires ; par exemple, la plantation d'arbres (comme à Warnach et Bodange), d'une haie ou d'un élément végétal pour un effet de porte végétalisé. Cela participe à l'embellissement des villages. D'autres aménagements seront plus spécifiques car liés à la configuration particulière de leur localisation.

Proposer des dispositifs de ralentissement

Les aménagements projetés ont pour objectif prioritaire de sécuriser les usagers faibles.

- Mettre en place un dispositif de ralentissement physique pour ralentir la vitesse des véhicules à moteur, sans gêner la circulation.
De nombreuses solutions sont envisagées selon le lieu (dos d'âne, coussin berlinois, chicanes, « casse-vitesse » de manière générale). Une attention particulière sera portée à la prise en compte de l'environnement via le développement de solutions esthétiques (par exemple : bacs à fleurs) ou la prise en compte d'éléments naturels (profiter du passage d'un cours d'eau ou d'un élément du petit patrimoine) pour combiner le dispositif avec la mise en valeur de l'environnement. Ce dispositif de ralentissement devra faire l'objet d'un avis préalable de l'inspecteur de la sécurité routière au SPW-Direction des routes.
- Installer des bacs à fleurs et/ou d'autres plantations en chevron afin de créer un effet d'optique de rétrécissement de chaussée.

- Le passage des bus TEC, des camions et du charroi agricole sera particulièrement pris en compte afin de ne pas gêner leur circulation.
- Ces réflexions seront transmises le cas échéant à la Direction des routes lorsqu'ils doivent s'implanter sur une route régionale, afin que celle-ci prévoit les aménagements qui pourront être intégrés aux travaux de réfection des routes prévus.

Développer une signalétique adaptée et spécifique

D'une part, il s'agit de relayer, via la Commission Sécurité routière, les manquements, absences ou dégradations de certains panneaux de signalisation.

D'autre part, il s'agit de concevoir une signalétique spécifique à l'ensemble de la commune sur le thème de la vitesse. En particulier, des rappels visuels (par exemple les panneaux en forme de crayons ou avec des photos des enfants du village) près des écoles doivent faire ralentir la vitesse à leurs abords.

Mener une campagne de sensibilisation

La diffusion d'une information via les médias communaux permettra de renforcer les actions mises en place et de cibler les excès de vitesse en partie perpétrés par les habitants eux-mêmes.

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ? OUI NON

Démarches administratives à réaliser

- Organisation de réunions de la Commission Sécurité routière
- Planification des aménagements
- Mise à disposition d'un budget communal
- Coordination et prise de contact avec la Direction des routes (SPW) et accord de l'Inspecteur Sécurité routière au SPW-Direction des routes
- Recherches d'autres moyens de financement (Province, assurances...)

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée à la concertation avec la Direction des routes pour vérifier la fiabilité des solutions envisagées et au suivi à long terme de la Commission Sécurité routière.

Afin de garantir une solution adaptée à long terme, une phase test avec un dispositif éphémère, comme un marquage au sol ou un dispositif amovible, précèdera la concrétisation physique de certains dispositifs.

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Montant communal annuel mis à disposition de la Commission Sécurité routière	12.000€	Commune
Total (TFC)	12.000€	

Projet rémunérateur oui non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Campagne de sensibilisation	Au moins 3 sur 10 ans	Bulletin communal Site internet communal
Aménagement des effets de porte	Au moins 1 par an	Administration communale
Point noirs identifiés	Au moins 1 aménagement par an	PV de réunions de la Commission Sécurité routière

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Point noirs identifiés	Nombre en diminution par rapport à 2020	PV de réunions de la Commission Sécurité routière
Nombre d'accidents	En diminution de 20% dans les 10 ans	IWEPS (6 en 2019)

10. Annexes

- Effets de porte développés au niveau du SDC
- Compte rendu de la Commission Sécurité routière

Annexes

- Effets de porte développés au niveau du SDC

Objectifs

Propositions du SDC	Avis CLDR
Zone de convivialité entre N4 et Warnach	NON
Zone de convivialité entre N4 et Sainlez	NON
Portes de village : implantation du bâti	NON
Portes de village : aménagement particulier de la voirie	OUI

La N848, identifiée comme voirie de liaison (entre les villages de Fauvillers, Bodange et Wisembgach) est prioritaire.

Pour information, le plan de mobilité wallon prévoit un subside (confirmé pour 2024) pour refaire le revêtement et un aménagement cyclo-piéton de cette voirie entre Martelange et Fauvillers (voire Légglise puis Vaux-sur-Sûre).

Mesures d'aménagement

Les aménagements particuliers de la voirie peuvent prendre la forme de :

- Plateau ralentisseur
- Rétrécissement ponctuel
- Plantation
- Traversée piétonne sécurisée

Un cheminement piéton bordé d'une haie arborée ou non et l'aménagement paysager de toutes les voiries sont aussi envisagées de manière générale.

Village	Propositions du SDC
Fauvillers	Traversée du noyau par la N848 3 effets de porte avec : <ul style="list-style-type: none">• Implantation du bâti• Revêtement en pavé étendu aux usoirs et trottoirs pour donner l'impression d'une placette• Changement de matériaux au niveau de la voirie• Plantation d'arbres
Bodange	Traversée du noyau par la N848 3 effets de porte
Wisembach	Traversée du noyau par la N848 2 effets de porte
Strainchamps	2 effets de porte
Hotte	3 effets de porte avec : <ul style="list-style-type: none">• Revêtement en pavé étendu aux usoirs et trottoirs pour donner l'impression d'une placette• Changement de matériaux au niveau de la voirie• Plantation d'arbres
Menufontaine	2 effets de porte avec : <ul style="list-style-type: none">• Implantation du bâti
Burnon	2 effets de porte
Sainlez	2 effets de porte
Honville	3 effets de porte

Hollange	3 effets de porte Face au cimetière : créer une placette (pas de propriété publique) qui pourrait aussi servir de parking avec un trottoir Côté cimetière en amont : plantations
Tintange	3 effets de porte
Warnach	2 effets de porte Élargissement du carrefour existant Aménagement de ce carrefour avec un revêtement différent et un arbre au milieu
Malmaison	RAS

Tintigny, le 24 septembre 2018

Commune de Fauvillers

Compte rendu de la CLDR - Commission sécurité routière du 13 septembre 2018

Réf. : N:\ER6\FAUVILLERS\ODR 2005\10- actions - partenariat\sécurité routière\180913\Fauvillers 20180913 PV sécurité routière.docx

Présences :

Commission : M. Nicolas Stilmant, M. Geoffrey Chetter, M. Eric Strépenne, M. Erwin Grandjenet, M. Gabriel Brevers

FRW : Mme Sophie Orban

Excusée : Mme Cécile Dethier

Ordre du jour :

- État d'avancement des projets retenus par la Commission Sécurité Routière dans sa programmation 2018.
- Présentation des points noirs de sécurité mis en évidence lors de la consultation villageoise.
- Divers.



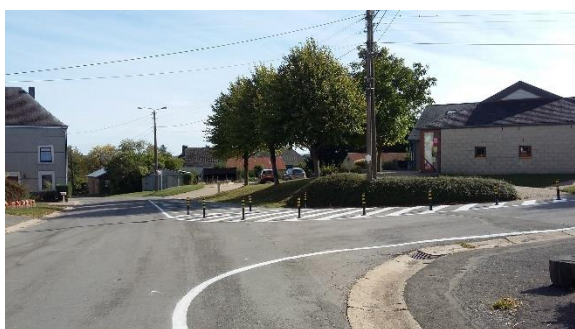
État d'avancement des projets retenus par la Commission Sécurité Routière dans sa programmation 2018

Projets repris à la programmation 2017 : état d'avancement

- Fait - Achat de radars préventifs : 4 radars sont commandés ; leur livraison est attendue en décembre, en raison d'une rupture de stocks.
- Fait - Achat de marquages thermoplastiques : placés au printemps 2018 au carrefour à Hotte.
- Fait - Achat de peinture pour renforcer les marquages actuels à Sainlez. Peinture faite en 2018.
- Fait - Panneaux F1 reculés à Burnon pour couvrir la zone d'habitat dans le nouveau lotissement.
- Fait - Demande d'agrandissement de la zone 30km/h à Tintange acceptée ; les aménagements ont été faits au printemps 2018.
- Fait - Le coussin berlinois à Malmaison, direction Hollange a été placé ; les panneaux F1 ont été reculés.
- Un coussin berlinois va être placé à Honville, route de Sainlez

Remarques :

- Un radar préventif a été volé à Bodange.
- Les participants précisent que le radar dans la descente de Hotte ne fonctionne pas toujours correctement.
- Certains marquages sont un peu trop petits.
- Tout marquage au sol (ex : priorité de droite) doit être accompagné d'un panneau, à l'intérieur d'une même zone. C'est pourquoi il est préférable de se concentrer sur les endroits manquant de visibilité.
- Problématique des vélos sur le Ravel traversant la route vers les Basses Vannes sans faire attention aux voitures → marquage au sol pour attirer l'attention des cyclistes.
- Aux Basses Vannes, tout le carrefour devrait être coloré en rouge, et pas seulement sur le lotissement.
- À Sainlez, des potelets ont été posés en plus des marquages au sol, afin de sécuriser la zone pour les piétons.



Projets repris à la programmation 2018 : état d'avancement

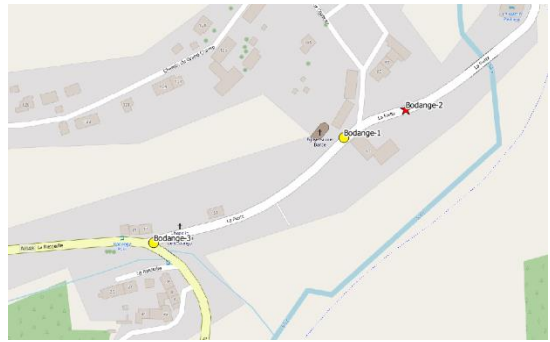
- Burnon : pose d'une chicane avec des pots de fleurs (dispositif amovible), pour limiter la vitesse des convois agricoles dans le village. – Les ouvriers communaux vont confectionner les pots durant l'hiver 2018.
- Fait - Achat de poteaux pour radars.
- Fait - Installation d'un coussin berlinois à Warnach – rue des 2 laiteries.
- Fait - A Hotte, chemin de la Harre et rue Entre Sûre et Strange : le rappel de priorité de droite et les panneaux ont été posés ; par contre, pas de marquage au sol 50km/h.
- Aménagement du carrefour à Menufontaine : rétrécir la voirie avec la pose de New-Jersey (blocs). – La voirie sera rétrécie par des marquages au sol ; un marché a été lancé avec la Province pour ces marquages.
- Extension de la zone 30 à Fauvillers + goulot d'étranglement à la rue des Lavandières – Le règlement de police sera soumis à un prochain Conseil communal (octobre 2018).
- Route de Tintange-Warnach : problème de vitesse → présence d'un radar, mais les riverains souhaiteraient la mise en place d'un casse-vitesse. La route est trop étroite et pentue à cet endroit ; par contre, un dispositif est prévu sur la route en venant de la N4, dans le bois de Strainchamps.
- Fauvillers : planter une haie entre les arbres le long de la voirie régionale, dans la descente.

Présentation des points noirs de sécurité mis en évidence lors de la consultation villageoise

Cf. le listing des points noirs remis en séance. Ci-dessous sont repris les commentaires faits en séance.

Bodange

- Bodange-1 : est-il envisageable de faire un rétrécissement de voirie sur les pavés ?
- Bodange-3 : marché passé avec la Province pour des marquages au sol et la pose de potelets.
- Ajouter Bodange-4 : problème de vitesse dans la descente de Fauvillers, à proximité du carrefour → poser un radar répressif ?



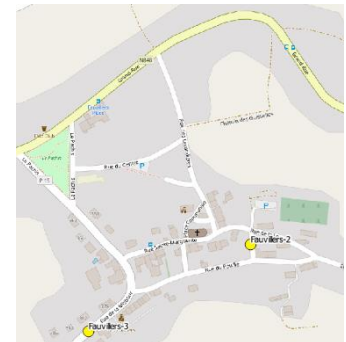
Burnon

- Burnon-2 : veiller aussi à tailler les haies pour favoriser la visibilité.



Fauvillers

- Fauvillers-1 : ajouter problème de vitesse à la sortie de Fauvillers vers Bodange.
- Fauvillers-3 : rue de la Misbour : une taque d'égout est enfoncée ; poser un panneau « sortie de chevaux » pour faire ralentir ?



Hollange

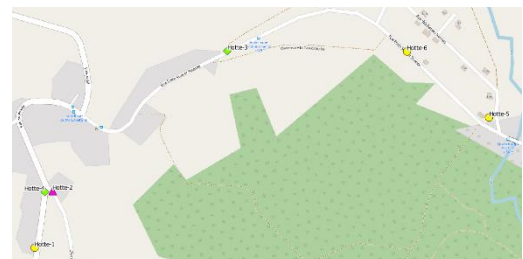
- Voir le projet dans le schéma de structure pour l'aménagement près du cimetière. Il y a déjà un casse-vitesse à proximité.

Honville

- Le point répertorié ne semble pas pertinent.

Hotte

- Hotte-1 : poser un radar
- Hotte-2 : un panneau voie sans issue a été posé et des marquages au sol ont été faits. Faire venir les véhicules plus perpendiculairement à la voirie pour une meilleure visibilité ?



Malmaison

- Malmaison-2 : La Commune a interpellé la DGO1 pendant les travaux au sujet de la bande centrale ; elle interpellera à nouveau M. Trillet.
- Malmaison-4 : pose d'un radar ou de panneaux clignotants

Menufontaine

- Pas de commentaire sur les 4 points.

Sainlez

- Sainlez-1 : mettre l'arrêt de bus à la sortie du parking ?
- Sainlez-2 : Il est signalé que les deux voiries partant de la N4 et se rejoignant sur le dessus de Sainlez (contournement) ne sont pas communales.
- Sainlez-3 : couper l'accès à la N4 ? Cette option semble compliquée pour le bus scolaire.

Strainchamps

- Strainchamps-2 : poser un panneau autorisant le parking à moitié sur le trottoir
- Strainchamps-4 : interdire à toute circulation, sauf circulation locale et l'indiquer aux opérateurs de GPS.



Tintage

- Tintage-2 : étendre la zone 30 ?
- Tintage-3 : poser des panneaux lumineux ?
- Tintage-5 : couper la circulation à l'entrée de la route de Surré et obliger les véhicules à passer par la route près de l'ancien poste de douane. Cela permettra d'agrandir l'espace public autour de la potale et de positionner les voitures perpendiculairement à la voirie dans le carrefour pour une meilleure visibilité. Reculer le ralentisseur vers chez Blum.

Warnach

Pas de point noir répertorié lors des consultations villageoises. Les membres de la Commission Sécurité proposent d'ajouter les points suivants :

- Warnach-1 : Carrefour des Frênes : problème de visibilité. Mettre le carrefour principal en couleur
- Warnach-2 : carrefour avec la route de Tintage
- Warnach-3 : carrefour avec la petite route venant de la N4
- Warnach-4 : priorités peu claires au carrefour du pont de la N4 (laissez-passer des 3 directions)
- Warnach-5 : poser un panneau priorité de droite à proximité de la route du parc à containers

Wisembach

- Wisembach-4 : demande introduite auprès de la DGO1; nouvelle voirie prévue dans le prochain plan quadriennal.

Commentaires généraux

- Il serait pertinent de faire les liens entre les problématiques de sécurité routière recensées et les aménagements d'entrée de village (effets de porte) préconisés dans le Schéma de Structure.
- Les contrôles de vitesse ont été réalisés principalement sur ces 4 dernières années à Wisembach, Sainlez, Warnach, Malmaison, Fauvillers (voiries régionales), Tintage, Hotte. → Insister pour qu'il y ait des contrôles à Hotte.
- Est-il pertinent et efficace de continuer et compléter les aménagements déjà réalisés (ralentisseurs) ? Il serait peut-être aussi judicieux d'organiser une campagne de sensibilisation à la sécurité routière sur les voiries communales.
- Vu le contexte des élections communales, les participants conviennent de ne pas modifier la programmation des projets inscrits au budget 2018 de la Commission Sécurité Routière.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

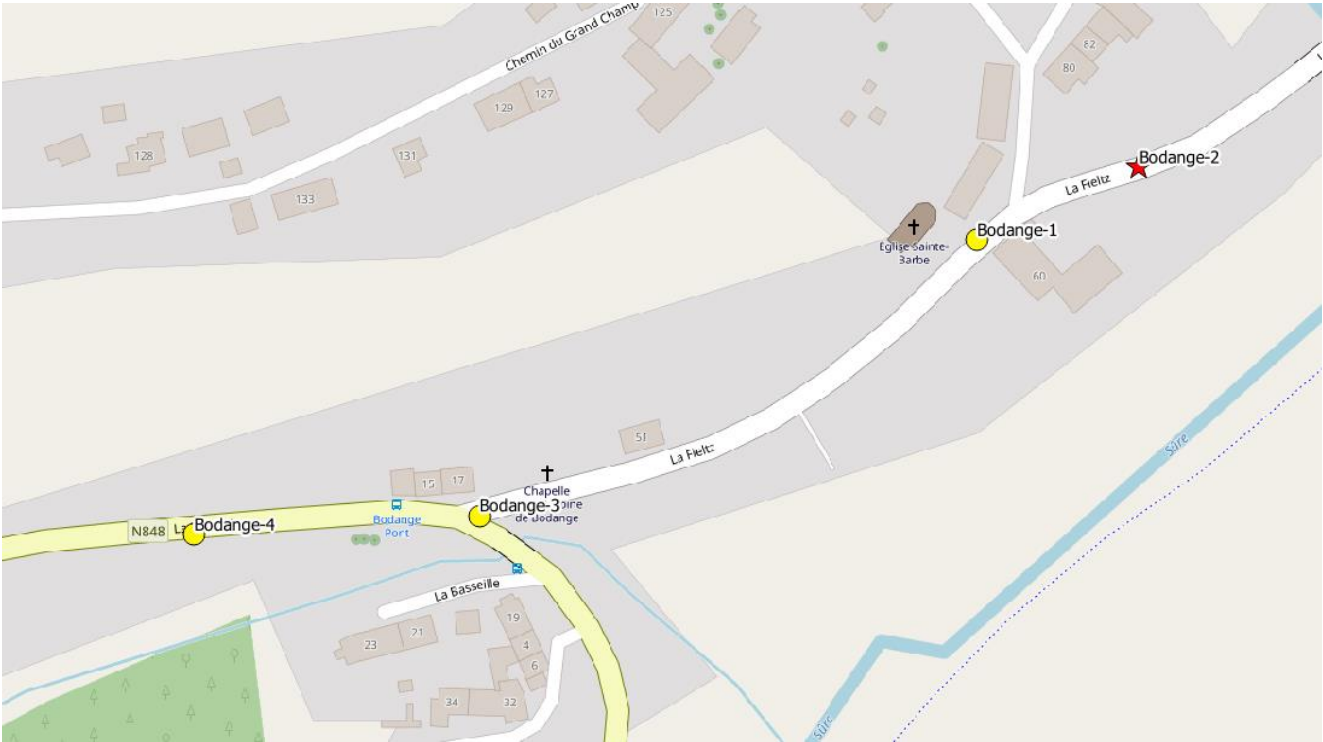
Liste des points noirs de sécurité identifiés en Consultation villageoise (04-05/2018)

Numéro/référence sur carte des réunions	Référence	Localité	Type de problématique	Détail de la problématique	Localisation	Piste de solution	Commentaires Commission Sécurité	Personne de contact
1	Bodange-1	Bodange	Vitesse	Vitesse excessive de Fauvillers et du Dahl; les pavés ne servent à rien et font du bruit			faire un rétrécissement de voirie sur les pavés ?	
2	Bodange-2	Bodange	Vitesse/visibilité/ usager faible	Danger devant le pavillon qui devrait être un lieu de rencontre --> impossible de laisser des enfants	Kiosque			
3	Bodange-3	Bodange	Vitesse	Vitesse excessive des gens qui descendent de Fauvillers et coupent le carrefour pour traverser Bodange vers le Dahl	Triangle (Bassaille), voirie régionale		marché passé avec la Province pour des marquages au sol et la pose de potelets	
4	Bodange-4	Bodange	vitesse	problème de vitesse dans la descente de Fauvillers, à proximité du carrefour	dans la descente de la Bassaille, avant le carrefour		poser un radar répressif ?	commission sécurité
1	Burnon-1	Burnon	Vitesse		Route de Chaumont	3x3 bacs de fleurs + limitation de vitesse		Christiane Lecocq - Burnon
2	Burnon-2	Burnon	Priorité	Les charrois agricoles et les voitures ne respectent pas le code de la route : vitesse et positionnement dans le carrefour	Carrefour	Signalisation	tailler les haies pour favoriser la visibilité	Christiane Lecocq - Burnon
1	Fauvillers-1	Fauvillers	Vitesse	Danger pour les nombreux enfants qui fréquentent le quartier à pied, en trottinette, à vélo, en skate	sortie de Fauvillers vers Bodange			
2	Fauvillers-2	Fauvillers	Vitesse		Le Pouille	Zone 30/rétrécisseur ?		Rita Stilmant - Fauvillers
3	Fauvillers-3	Fauvillers	Vitesse		Descente de la Misbour	Aménagements plus efficaces que les radars préventifs, chicanes (amovibles)	une taque d'égout est enfoncée ; poser un panneau « sortie de chevaux » pour faire ralentir ?	
1	Hollange-1	Hollange	Vitesse	Les automobilistes descendent à "tombeau ouvert"	Les voies de Messe	Création de portique, effet d'optique "chevron"		Etienne Parache - Hollange
2	Hollange-2	Hollange	Priorité	Dangerosité de la priorité de droite en descendant le village (manque de visibilité)		Miroir (a minima) + panneau de signalisation		Marie-Christine Robexo - Hollange
3	Hollange-3	Hollange	Usager faible	Nombreux enfants dans le village et les voitures y roulent trop vite		Rétrécir la voirie en aménageant un parking devant le cimetière + trottoir		Marie-Christine Robexo - Hollange
1 et 2	Honville-1 et 2	Honville	Vitesse		Chemin de Hollange	Casse-vitesse	pas pertinent	
1	Hotte-1	Hotte	Sécurité/vitesse/ usager faible	Dos d'âne inutile et dangereux; camions et tracteurs ne freinent pas		Limiter à 30km/h	poser un radar	Dorian Grégoire - Hotte
2	Hotte-2	Hotte	Priorité	Problèmes liés à la priorité de droite		Fermer la rue chemin de la Harre en bas au lieu du haut	Faire venir les véhicules plus perpendiculairement à la voirie pour une meilleure visibilité ?	Dorian Grégoire - Hotte
3	Hotte-3	Hotte	Sécurité	Barrière de sécurité manquante			est-ce problématique ?	Dorian Grégoire - Hotte
4	Hotte-4	Hotte	Sécurité	Arbres le long de la route				Dorian Grégoire - Hotte
5	Hotte-5	Hotte	Vitesse	Vitesse y compris par les habitants du haut de Hotte	à hauteur du lotissement des Basses Vannes, direction Straindamps	Respect de la signalisation en place et si nécessaire de manière coercitive		Guy Chetter - Hotte
6	Hotte-6	Hotte	Vitesse	Vitesse excessive principalement le matin de 7h à 10h; passage de poids lourds étrangers	Rue entre Sûre et Strange	Chicane bien visible/radar invisible de répression		/
1	Malmaison-1	N4	Vitesse			Mettre la N4 à 70km/h sur tout Malmaison		
1	Malmaison-2	Malmaison	Sécurité	Bande centrale trop étroite/bande d'accélération	Devant le garage Noiset			

Numéro/référence sur carte des réunions	Référence	Localité	Type de problématique	Détail de la problématique	Localisation	Piste de solution	Commentaires Commission Sécurité	Personne de contact
3	Malmaison-3	Malmaison	Vitesse	Vitesse excessive. Nous sommes en zone 50 or les personnes s'élancent dans cette ligne droite: 90km/h voir plus.		Pas de ralentisseur mais plutôt répression avec amende (voir retrait)		Lionel Strape - Malmaison
4	Malmaison-4	Malmaison	Vitesse		Rue de la hauteesse, 18	Ralentir vitesse à 50km/h / Aménagement de la voirie (éclairage, bacs à fleurs...)	pose d'un radar ou de panneaux clignotants	Charles Golinveaux /Françoise Craps
2	Malmaison-5	Malmaison	Priorité		carrefour N4/rue de la Hauteesse	aménagement d'un parking (espace enherbé à signaler)		
1	Menufontaine-1	Menufontaine	Parking		près de l'église	Rond-point	marquage au sol	
2	Menufontaine-2	Menufontaine		Voitures stationnées continuellement et qui gênent la circulation lors de croisement de voitures, c'est dangereux	Carrefour de l'église			
3	Menufontaine-3	Menufontaine			Rue du pont de Burnon			
4	Menufontaine-4	Menufontaine			Entrée de la route du Chelot	Panneau "voie sans issue"		
1	Sainlez-1	Sainlez		Plus de bande de lancement pour monter sur la N4/ En marquant le stop, on a beaucoup de difficultés pour voir les automobiles venant de gauche/L'arrêt de bus qui se situait sur le parking n'aurait pas du être déplacé sur le bord de la N4.		Remettre une bande de lancement et repositionner l'arrêt de bus sur le parking	Mettre l'arrêt de bus à la sortie du parking ?	Yves Minet
2	Sainlez-2	Sainlez		Carrefour très dangereux. Il existe bien un îlot (mais uniquement par marquage de peinture au sol) mais il est à de nombreuses reprises coupé. De plus, le contournement n'incite pas à ralentir à l'entrée même du village. Beaucoup d'enfants résident dans les maisons du haut du village		Créer des ralentisseurs supplémentaires	Le contournement n'est pas propriété communale	Yves Minet
3	Sainlez-3	Sainlez		Circulation trop rapide de la N4 vers le cimetière, sachant qu'en face, il y a une école.	Rue du cimetière	Ralentisseur ± à hauteur du cimetière	couper l'accès à la N4 ? (bus scolaire)	Yves Minet
1	Strainchamps-1	Strainchamps	Priorité/visibilité	Manque priorité de droite; indication virage dangereux; délimitation du virage; roule dans l'accotement	Rue de la Quémagne --> rue Sainte-Marie	Panneaux		
2	Strainchamps-2	Strainchamps	Parking/usager faible	Pas d'indication pour savoir si le parking sur le trottoir est autorisé	à partir du carrefour de la maison de village	Aménagement parking	poser un panneau autorisant le parking à moitié sur le trottoir	
3	Strainchamps-3	Strainchamps	Vitesse	Malgré le ralentisseur, la vitesse reste excessive	rue de la Quémagne	Chicane?		
4	Strainchamps-4	Strainchamps	Priorité	Problématique priorité de droite	Rue du Laveu	Mettre la rue en circulation locale/circulation due aux erreurs GPS	l'indiquer aux opérateurs de GPS	
5	Strainchamps-5	N4	Vitesse	Vitesse trop élevée	entre les deux sorties de Strainchamps	Installation de radar permanent comme pendant les travaux		
1	Tintange-1	Tintange	Parking	Parking et stationnement	Ecole de Tintange			
2	Tintange-2	Tintange	Vitesse		Maison de village		étendre la zone 30 ?	
3	Tintange-3	Tintange	Vitesse	Surtouts aux heures de pointe (travail le matin et le soir) et le week-end	Au niveau du n°136, route de Surré vers la frontière et vice versa	Radar ou chicane	poser des panneaux lumineux ?	
4	Tintange-4	Tintange	Autre	Route trop étroite	Route de Warnach			

Numéro/référence sur carte des réunions	Référence	Localité	Type de problématique	Détail de la problématique	Localisation	Piste de solution	Commentaires Commission Sécurité	Personne de contact
5	Tintange-5	Tintange	Vitesse	problème accentué depuis que les plantations ont été enlevées près de la potale.	Carrefour de la route de Surré	Plantation	couper la circulation à l'entrée de la route de Surré et obliger les véhicules à passer par la route près de l'ancien poste de douane. Cela permettra d'agrandir l'espace public autour de la potale et de positionner les voitures perpendiculairement à la voirie dans le carrefour pour une meilleure visibilité. Reculer le ralentisseur vers chez Blum.	
6	Tintange-6	Tintange		Parking et stationnement devant et au carrefour de l'école de Tintange	Placette	Faire un rond-point		
1	Warnach-1	Warnach	Priorité/visibilité	problème de visibilité	carrefour des Frênes	Mettre le carrefour principal en couleur		Commission Sécurité
2	Warnach-2	Warnach	Priorité		carrefour avec la route de Tintange			Commission Sécurité
3	Warnach-3	Warnach	Priorité		carrefour avec la petite route venant de la N4			Commission Sécurité
4	Warnach-4	Warnach	Priorité	priorités peu claires au carrefour (laissez-passer des 3 directions)	pont de la N4			Commission Sécurité
5	Warnach-5	Warnach	Priorité		à proximité de la route du parc à containers, de la bretelle de la N4		poser un panneau priorité de droite	Commission Sécurité
1	Wisembach-1	Wisembach	Priorité/vitesse		Fiels	Route agricole ou circulation locale + signalement aux GPS qu'il s'agit d'une route inappropriée pour le transit		
2	Wisembach-2	Wisembach		Casse-vitesse non adapté et mal situé		Autres types de casse-vitesse		
3	Wisembach-3	Wisembach	Arbres	Aucun entretien des arbres -> danger				
4	Wisembach-4	Wisembach	trottoirs	Pas de trottoirs		Trottoirs, signalisation et entretien des voiries	demande introduite; nouvelle voirie prévue dans le prochain plan quadriennal.	
5	Wisembach-5	Wisembach	Vitesse/visibilité	Dépassement dangereux de Bodange après le casse-vitesse		Ligne blanche et radar dissuasif		

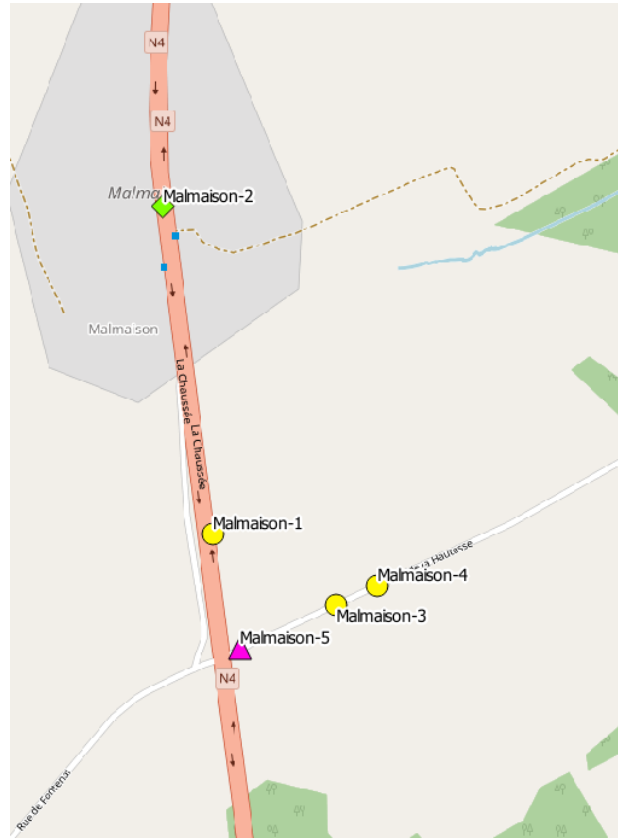
Bodange



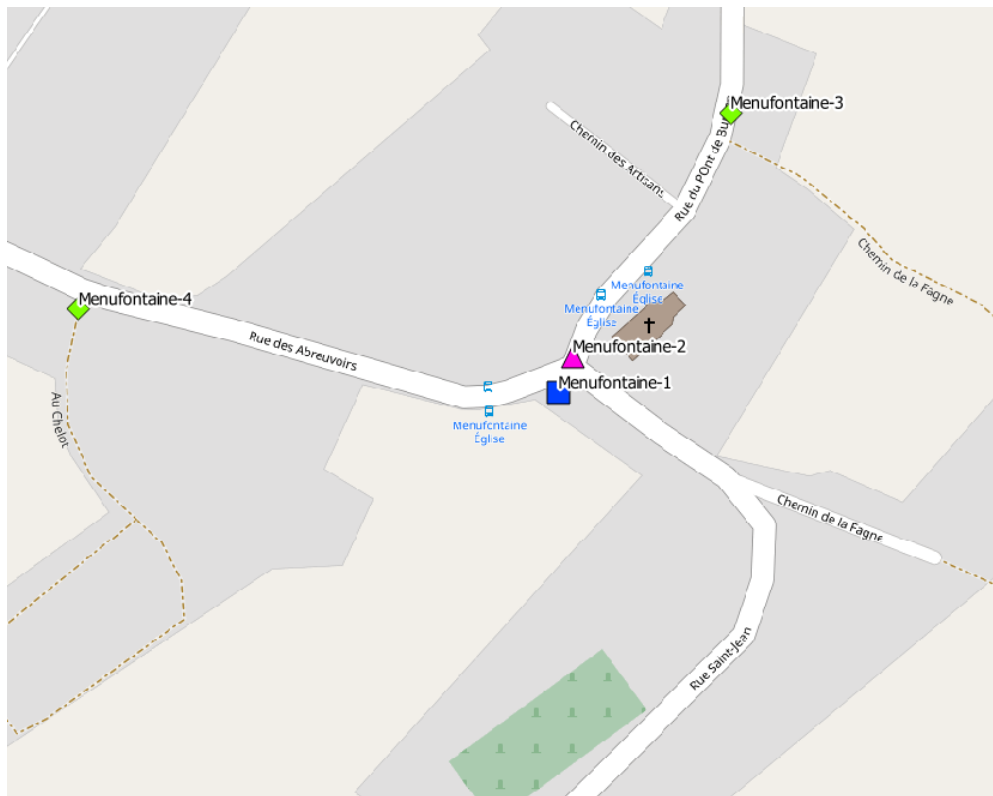
Burnon



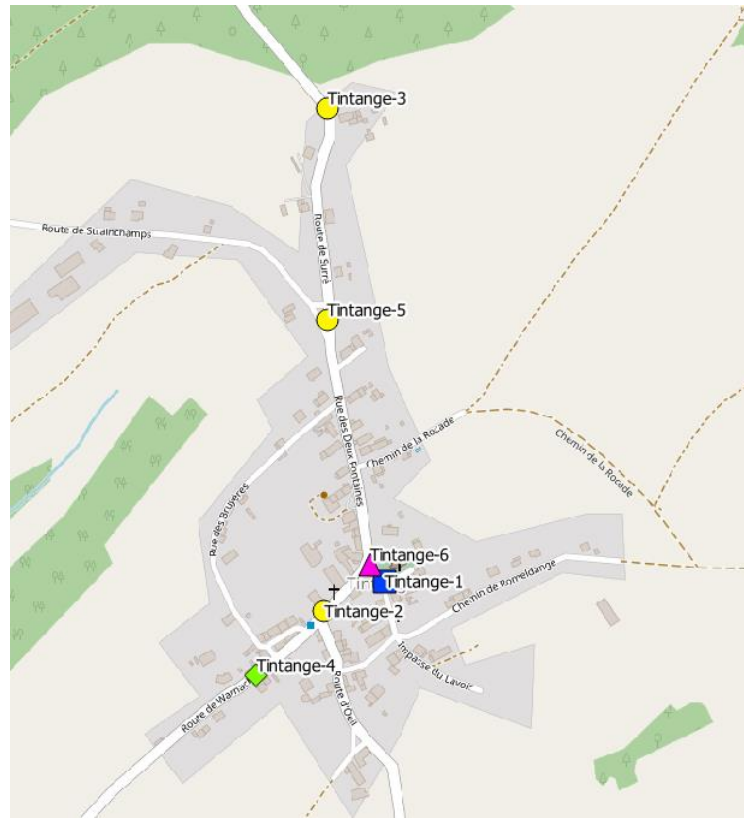
Malmaison



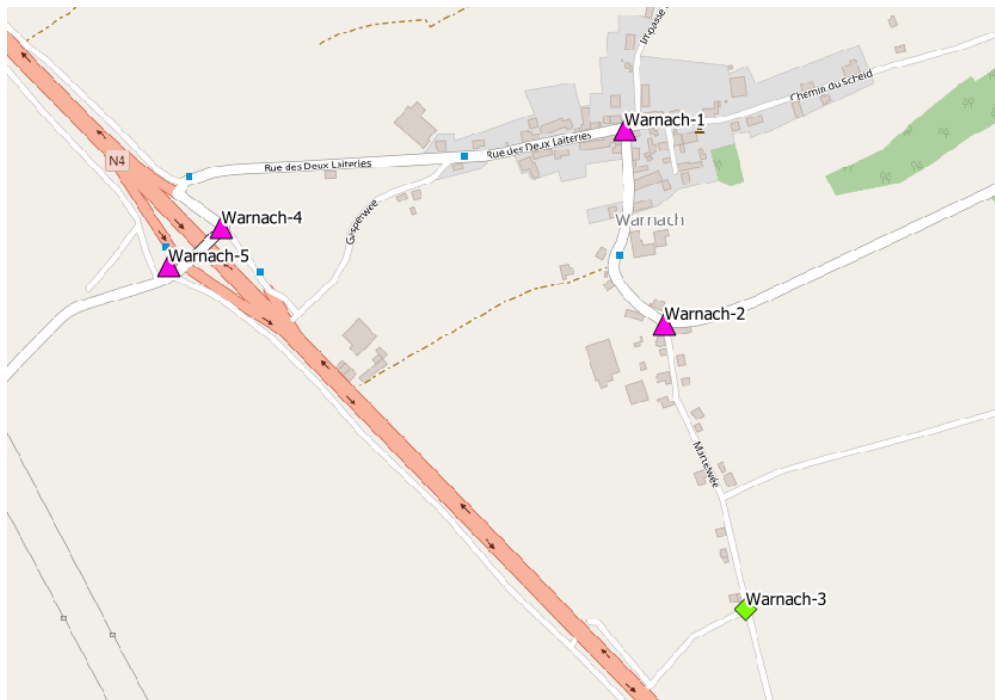
Menufontaine



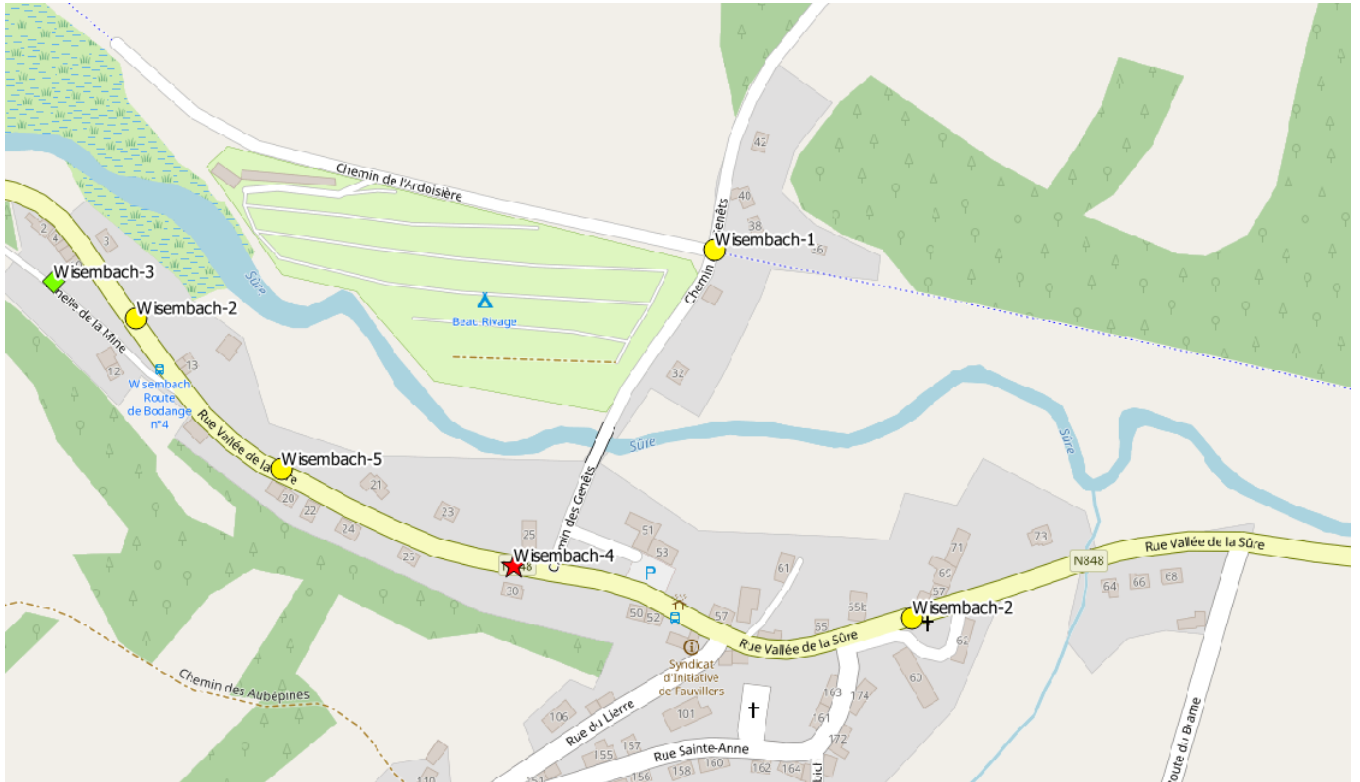
Tintange



Warnach



Wisembach



Tintigny, le 22 septembre 2020

Commune de Fauvillers

Compte rendu de la CLDR - Commission sécurité routière du 22 septembre 2020

Réf. : FAUVILLERS\10- actions - partenariat\sécurité routière\200922\Fauvillers 20200922 PV sécurité routière.docx

Présences :

Commission : M. Nicolas Stilmant, M. Geoffrey Chetter, M. Erwin Grandjenet, M. Jean-Marie Holtz, Mme Agnès Hubart, Mme Marie-Laure Jacquet, Mme Evelyne Maont, Mme Geneviève Mariscal, M. Lionel Strape, M. Philippe Verbauwhede

FRW : Mme Sophie Orban, Mme Clémentine Descamps

Excusée : Mme Cécile Dethier, M. Vincent Massaux

Ordre du jour :

- Localisations
 - Zone résidentielle à Fauvillers
 - Rue du Cimetière à Fauvillers
 - Carrefour de l'école de Tintange
 - Entrée de Tintange, route de Strainchamps
 - Chemin du Scheid à Warnach
- Points noirs de sécurité mis en évidence lors de la consultation villageoise.
- Divers.



Le Bourgmestre accueille les participants à cette première réunion de la Commission Sécurité Routière recomposée. Il rappelle que cette Commission réfléchit à des problématiques soulevées par la population pour y trouver des pistes de solution ; comme par exemple ce qui s'est fait autour de l'école de Sainlez.

Cette Commission dispose d'un budget de 12.000€/an. Parfois, la créativité permet de sécuriser des endroits et de trouver des solutions peu onéreuses. Le Collège donne la priorité aux villages qui disposent d'une école.

Les demandes isolées sont traitées par les relais adéquats : l'agent de quartier, la Commune,...

Localisations

Zone résidentielle à Fauvillers

Situation actuelle

Rue du Pouille – rue de la Lore

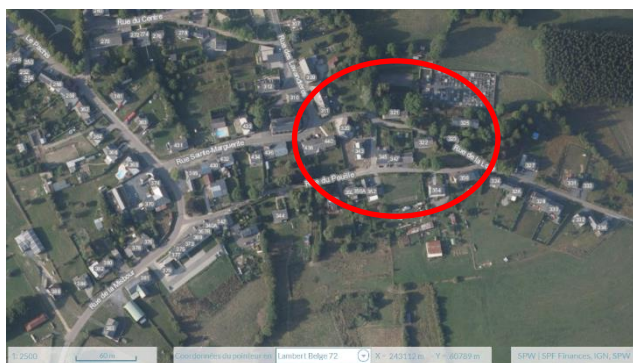
De nombreux jeunes ménages y sont installés, avec des enfants.

Le but est de cibler les voitures rapides et d'attirer leur attention sur les enfants qui jouent sur la route.

Quelques engins agricoles y passent.

Les haies, principalement aux environs du cimetière, manquent d'entretien.

La voirie sera refaite dans le prochain PIC.



Solutions envisagées

- Précédemment, l'idée d'un sens unique avait été évoquée ; Mme Lemense (DGO1) avait donné son accord. Cependant, si ces voiries étroites sont mises en sens unique, la vitesse risque d'augmenter.
- Création d'une zone résidentielle : Il s'agit d'une ou plusieurs voies publiques dont les accès sont indiqués par les signaux F 12a et F 12b . Dans une « zone résidentielle », la fonction d'habitat est prépondérante. L'espace public est conçu pour être partagé dans la perspective d'une véritable coexistence des différentes catégories d'utilisateurs. Les conducteurs ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner. Au besoin, ils doivent s'arrêter. Ils doivent en outre redoubler de prudence en présence d'enfants qui jouent. La vitesse maximale a vocation à être limitée à 20 km/h, mais ne l'est pas systématiquement au départ. Les piétons sont prioritaires et peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique. Les jeux sont également autorisés sur la voie publique. Toutefois, les piétons ne peuvent pas gêner la circulation (pour le plaisir). Cette piste est abandonnée ; d'autres quartiers de Fauvillers pourraient aussi revendiquer ce dispositif.
- Mettre un vieux vélo sur le bord de la route fait ralentir...



Décisions

- Poser des panneaux fluo en forme de statuette « les enfants jouent » ; éventuellement, avec la photo des enfants de la rue ?
- Adresser un courrier de sensibilisation aux riverains.
- Mettre le flash mobile indiquant la vitesse.
- Sensibiliser les enfants à la sécurité ; faire aussi des sensibilisations des conducteurs avec les enfants.
- Consulter l'inspectrice DGO1 sur ces pistes en novembre.

Rue du Cimetière à Fauvillers

Situation actuelle

La visibilité par rapport à la route du cimetière est très mauvaise.

Actuellement, la priorité de droite est d'application ; mais il faut pratiquement avancer jusqu'au milieu du carrefour pour voir venir les véhicules du cimetière.



Décisions

- Prévoir un marquage au sol « priorité de droite ».
- Veiller à faire entretenir les haies.
- Redessiner le carrefour qui est relativement large.
- Poser un panneau pour indiquer quel véhicule peut passer en premier sur la route étroite. Circulation dans le sens de la descente et stop à la rue de la Lore.

Carrefour de l'école de Tintange

Situation actuelle

- Services au centre : église, école, logements publics, projet de plaine de jeux,...
- Zone 30 à proximité du carrefour de l'école.
- Problèmes de visibilité au carrefour principal.
- Trafic dans la rue vers l'école.
- Passage de grumiers et de bus.



Décisions

- Restructurer l'espace près de l'îlot central, pour y aménager un parking dépose minute.
- Pourquoi pas couper la route du dessous ? Prévoir un marquage au sol près de la haie, pour augmenter les possibilités de parking.
- Imposer un sens unique aux parents.
- Organiser des pédibus (ramassage scolaire à pied).
- Envisager un aménagement global du cœur du village, vu les possibles évolutions dues à la ZACC derrière l'église. → fiche-projet du PCDR.

Entrée de Tintange, route de Strainchamps

Situation actuelle

La zone se situe à l'entrée du village, où il est possible de rouler à 90 km/h. Il n'y a aucun casse-vitesse.

Décisions

- Envisager une zone tampon à 70 km/h.
- Prévoir des plantations dans l'excédent de voirie pour créer un effet de porte.



Chemin du Scheid à Warnach

Problème réglé.



La plupart des points abordés ce soir se retrouvent dans le listing des points noirs établi suite à la consultation villageoise en 2018.

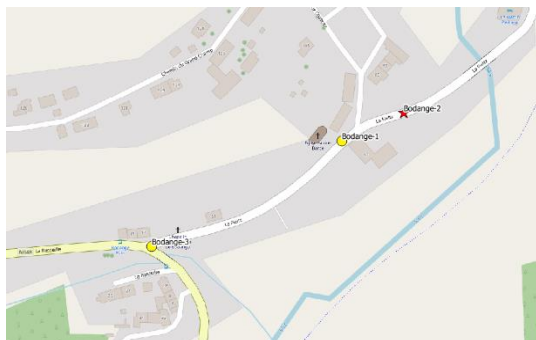
Présentation des points noirs de sécurité mis en évidence lors de la consultation villageoise

- extrait du compte rendu de la commission sécurité routière du 13/09/2018 -

Cf. le listing des points noirs remis en séance. Ci-dessous sont repris les commentaires faits en séance.

Bodange

- Bodange-1 : est-il envisageable de faire un rétrécissement de voirie sur les pavés ?
- Bodange-3 : marché passé avec la Province pour des marquages au sol et la pose de potelets.
- Ajouter Bodange-4 : problème de vitesse dans la descente de Fauvillers, à proximité du carrefour → poser un radar répressif ?



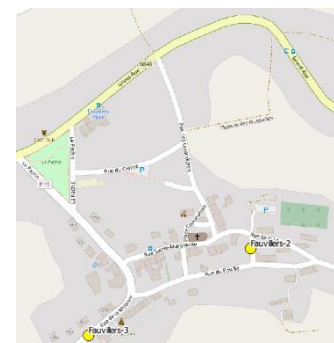
Burnon

- Burnon-2 : veiller aussi à tailler les haies pour favoriser la visibilité.



Fauvillers

- Fauvillers-1 : ajouter problème de vitesse à la sortie de Fauvillers vers Bodange.
- Fauvillers-3 : rue de la Misbour : une taque d'égout est enfoncée ; poser un panneau « sortie de chevaux » pour faire ralentir ?



Hollange

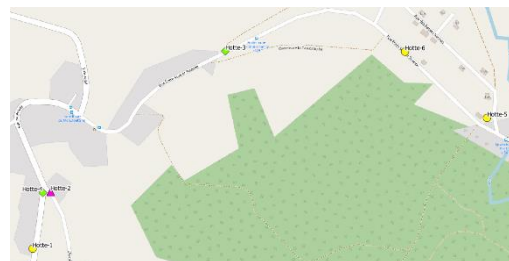
- Voir le projet dans le schéma de structure pour l'aménagement près du cimetière. Il y a déjà un casse-vitesse à proximité.

Honville

- Le point répertorié ne semble pas pertinent.

Hotte

- Hotte-1 : poser un radar
- Hotte-2 : un panneau voie sans issue a été posé et des marquages au sol ont été faits. Faire venir les véhicules plus perpendiculairement à la voirie pour une meilleure visibilité ?



Malmaison

- Malmaison-2 : La Commune a interpellé la DGO1 pendant les travaux au sujet de la bande centrale ; elle interpellera à nouveau M. Trillet.
- Malmaison-4 : pose d'un radar ou de panneaux clignotants

Menfontaine

- Pas de commentaire sur les 4 points.

Sainlez

- Sainlez-1 : mettre l'arrêt de bus à la sortie du parking ?
- Sainlez-2 : Il est signalé que les deux voiries partant de la N4 et se rejoignant sur le dessus de Sainlez (contournement) ne sont pas communales.
- Sainlez-3 : couper l'accès à la N4 ? Cette option semble compliquée pour le bus scolaire.

Strainchamps

- Strainchamps-2 : poser un panneau autorisant le parking à moitié sur le trottoir
- Strainchamps-4 : interdire à toute circulation, sauf circulation locale et l'indiquer aux opérateurs GPS.



Tintange

- Tintange-2 : étendre la zone 30 ?
- Tintange-3 : poser des panneaux lumineux ?
- Tintange-5 : couper la circulation à l'entrée de la route de Surré et obliger les véhicules à passer par la route près de l'ancien poste de douane. Cela permettra d'agrandir l'espace public autour de la potale et de positionner les voitures perpendiculairement à la voirie dans le carrefour pour une meilleure visibilité. Reculer le ralentisseur vers chez Blum.

Warnach

Pas de point noir répertorié lors des consultations villageoises. Les membres de la Commission Sécurité proposent d'ajouter les points suivants :

- Warnach-1 : Carrefour des Frênes : problème de visibilité. Mettre le carrefour principal en couleur
- Warnach-2 : carrefour avec la route de Tintange
- Warnach-3 : carrefour avec la petite route venant de la N4
- Warnach-4 : priorités peu claires au carrefour du pont de la N4 (laissez-passer des 3 directions)
- Warnach-5 : poser un panneau priorité de droite à proximité de la route du parc à containers

Wisembach

- Wisembach-4 : demande introduite auprès de la DGO1; nouvelle voirie prévue dans le prochain plan quadriennal.

Commentaires généraux

- Il serait pertinent de faire les liens entre les problématiques de sécurité routière recensées et les aménagements d'entrée de village (effets de porte) préconisés dans le Schéma de Structure.
- Les contrôles de vitesse ont été réalisés principalement sur ces 4 dernières années à Wisembach, Sainlez, Warnach, Malmaison, Fauvillers (voiries régionales), Tintange, Hotte. → Insister pour qu'il y ait des contrôles à Hotte.
- Est-il pertinent et efficace de continuer et compléter les aménagements déjà réalisés (ralentisseurs) ? Il serait peut-être aussi judicieux d'organiser une campagne de sensibilisation à la sécurité routière sur les voiries communales.

Divers

Le spot dirigé sur le monument Bricard à Traquebois est dérangeant.

- Vu la pollution lumineuse engendrée, pourquoi pas le couper à partir de 22h et le remplacer par un spot illuminant d'en bas ?
- Avec ORES, les luminaires vont être progressivement remplacés par des LED qui seront dimables (diminution de la luminosité de 50% entre 22h et 6h.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,
Agents de développement FRW